

Commencez tout d'abord par désactiver le mécanisme d'héritage, copiez les permissions puis supprimez le groupe INTERACTIF.

Le dossier ne sera alors plus accessible pour les utilisateurs Marc et Anne.

Signalons que puisque vous faites partie du groupe des administrateurs vous n'avez pas de problème d'accès sur ce dossier.

Une fois ce préalable effectué, ajoutez l'utilisateur nommé Anne.

Anne pourra visualiser le contenu du fichier sans pouvoir le supprimer ou le modifier, ni créer d'autres documents.

Par défaut, les trois autorisations génériques qui ont été ajoutées sont celles-ci : Lecture et exécution - Affichage du contenu du dossier - Lecture.

- Ajoutez maintenant un utilisateur nommé Marc.
- * Cliquez sur le bouton **Avancé**, puis sélectionnez l'utilisateur Marc.
- Cliquez sur le bouton Modifier, puis sur le lien Afficher les autorisations avancées.
- Cochez ces quatre cases :
 - Création de fichier/écriture de données
 - Création de dossier/ajout de données
 - Attribut d'écriture
 - Écriture d'attributs étendus